



# **TERMES ET CONDITIONS**

EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR

**DU 22 OCTOBRE 2020** 

**ETAT DU BÉNIN** 

# TERMES ET CONDITIONS

## OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BÉNIN

Dénomination de l'émission	BJ0000001491-OAT-OCTOBRE-2025 BJ0000001509-OAT-OCTOBRE-2027				
Nature des titres 36	Obligations Assimilables du Trésor de maturité initiale 5 ans et 7 ans				
But de l'émission	La présente émission d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Bénin.				
Emetteur 678 4674 35	Etat du Bénin à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.				
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).				
Procédure d'émission	Adjudication ouverte				
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA				
Valeur nominale unitaire	10 000 F CFA	10 000 F CFA			
Maturité 70 411 68	5 ans	7 ans			
Echéance 317·13·19	09/10/2025	09/10/2027			
Taux d'intérêt	6,00%	6,40%			
3902:05 45 80.85 50 3057.6 [[]][][][][][][][][][][][][][][][][][]	A la prochaine date de paiement de coupon le 09 octobre 2021, tous les souscripteurs recevront un coupon plein quel que soit le moment d'acquisition des titres. Sur cette base, les souscripteurs à cette deuxième tranche auront à verser en plus du prix (pied de coupon couru), un taux de coupon couru de 0,230137%% qui leur permet d'avoir droit à un coupon entier le 09 octobre 2021.	A la prochaine date de paiement de coupon le 09 octobre 2021, tous les souscripteurs recevront un coupon plein quel que soit le moment d'acquisition des titres. Sur cette base, les souscripteurs à cette deuxième tranche auront à verser en plus du prix (pied de coupon couru), un taux de coupon couru de 0,2455%qui leur permet d'avoir droit à un coupon entier le 09 octobre 2021.			
Taux/Prix	Les soumissions sont faites à prix multiples.  Les soumissions sont faites multiples.				
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance			
Paiement des intérêts	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux			

# TERMES ET CONDITIONS

## OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BÉNIN

	iono Addimeadeed bo Tre				
51 2 3302.75	d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.	d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.			
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.				
Sûreté des remboursements	Les Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Bénin et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.				
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le jeudi 22 octobre 2020 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.				
Date et heure limite de dépôt des offres	Le jeudi 22 octobre 2020 à 10 heures 30 minutes, TU.				
Date de dépouillement des offres	Le jeudi 22 octobre 2020				
Date de valeur des titres	Le vendredi 23 octobre 2020				
26223314,657.88	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :				
	- les établissements de crédit ;				
	- les organismes financiers régiona	ux;			
Modalités de souscription des titres	- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;				
92.72	- les Spécialistes en Valeurs du Tré	ésor (SVT).			
45 80.85 .45 80.85 .50 3057.6	Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.				
	Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.				
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.				
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.				
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Bénin. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.				

# **TERMES ET CONDITIONS OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BÉNIN** L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à Rachat ou échange de titres leur échange ou rachat sur le marché.

### Tableaux d'amortissement indicatifs (en FCFA)

OAT 7 ans Intérêts 6,40%						
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période	
09/10/2021	10 000	640	0	640	10 000	
09/10/2022	10 000	640	0	640	10 000	
09/10/2023	10 000	640	0	640	10 000	
09/10/2024	10 000	640	0	640	10 000	
09/10/2025	10 000	640	0	640	10 000	
09/10/2026	10 000	640	0	640	10 000	
09/10/2027	10 000	640	10 000	10 640	0	
Total		4 480	10 000	14 480		

OAT 5 ans Intérêts 6,00%						
Echéances 200 Au	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période	
09/10/2021	10 000	600	0	600	10 000	
09/10/2022	10 000	600	0	600	10 000	
09/10/2023	//1.68 <mark>10 000</mark>	600	0	600	10 000	
09/10/2024	10 000	600	0	600	10 000	
09/10/2025	(2) .78 10 000	600	10 000	10 600	0	
Total		3 000	10 000	13 000		

#### ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRE

#### BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU

Téléfax: (229) 31 24 65

#### BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone :(226)25306015/(226)25490500

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 25 31 01 22

#### **COTE D'IVOIRE**

**ABIDJAN** 

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue

Delafosse BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

16

#### MALI

**BAMAKO** 

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

#### **NIGER**

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

#### SENEGAL

**DAKAR** 

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

3.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex: 21839 BCEAO SG Téléfax: (221) 823 57 57

#### **TOGO**

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

**BP 120** 

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

#### **GUINEE BISSAU**

**BISSAU** 

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

#### **AGENCE UMOA-TITRES**

Adresse : Boulevard Général De Gaulle BP : 4709 RP Dakar -Sénégal FAX : (221) 33 839 45 57

Tél.: +221 33 849 28 28

E-mail: adjudications@umoatitres.org